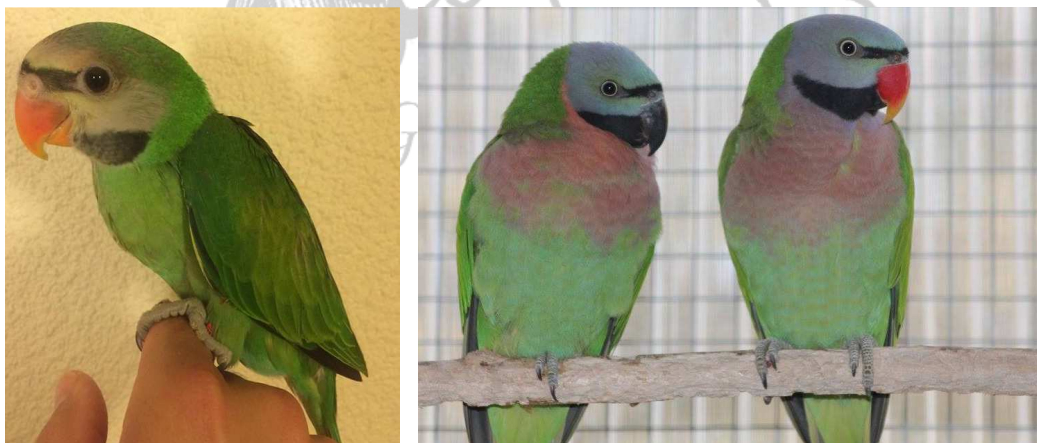




Document d'information conforme à l'article 11 de  
l'arrêté du 8 Octobre 2018

<b>Nom scientifique</b>	<i>Psittacula alexandri</i>
<b>Nom vernaculaire</b>	Perruche à moustaches
<b>Statut de protection</b>	II B
<b>Longévité</b>	Environ 20 ans
<b>Taille adulte</b>	Environ 35cm
<b>Mode de vie sociale</b>	En couple
<b>Condition d'hébergement</b>	Grande cage ou volière
<b>Régime alimentaire et ration quotidienne</b>	Graines ou extrudés à volonté et fruits et légumes en complément 3 à 4 fois par semaines
<b>Comportement</b>	Grégaire, calme mais territorial, peut-être agressif avec d'autres oiseaux.
<b>Dangerosité</b>	Très faible, ils peuvent pincer assez fort
<b>Mode de reproduction</b>	En couple avec un nid boîte de 25x25x35cm
<b>Informations complémentaire</b>	Privilégiez une cage avec de la longueur plutôt que de la hauteur Vermifugez et apportez des vitamines selon les conseils de votre vétérinaire

Quelques photos :



*Afin de préserver la vie sauvage, l'animal dont vous venez de faire l'acquisition ne doit pas être relâché dans le milieu naturel*